



LES «KLEENEX\*» VILLE DE PARIS, PRÉSENTENT LEUR VŒU 2018 :

## DÉPRÉCARISATION

OU LA FIN DU JETABLE !

**POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE !**

Mesdames, Messieurs,

Le Collectif des Contrats Aidés vous souhaite une année 2018 constructive et qui, espérons le, saura se montrer digne des attentes de chacun, tout en humilité vu la conjoncture. **Nous renouvelons notre engagement pour cette année 2018.** La lutte pour nos droits ne fait que commencer. Le collectif s'étoffe d'acteurs diversifiés et volontaires **afin de faire bouger les lignes vis-à-vis de cette injustice sociale**, pleine d'incertitude créée par la Mairie de Paris. **Ce contrat précaire qui est le Contrat Aidé, CUI et CAE, ne nous définit pas en tant qu'individu**, même si certaines personnes, aux fonctions les plus hautes de l'état voudraient nous faire croire le contraire. **Nous valons beaucoup plus que ce qu'ils affirment publiquement pour faire croire que nous ne servons à rien.**

Je suis témoin du contraire par mon expérience de Contrat Aidé évoluant au sein de la Mairie de Paris. Mes collègues sont courageux, engagés et responsables dans les directions de la ville de Paris où ils s'évertuent pour un SMIC alors qu'il leur est demandé de rechercher un emploi tout en travaillant à plein temps dans une ville où le coût de la vie est très élevé. Un bon nombre de mes collègues assurent le bon fonctionnement des services et dans certains cas même leurs survies. Aucune solution n'a encore été proposée pour pallier le manque d'effectif que vont engendrer le départ des Contrats Aidés à cause de la non-titularisation.

Malheureusement des problèmes de santé au travail sont encore à déplorer pour cette nouvelle année 2018. Des souffrances au travail sont à dénoncer dans beaucoup de directions dans lesquelles la charge de travail est mal évaluée et n'est pas réaliste. Les situations désespérées citées dans nos centaines de bulletins d'informations sont et seront toujours d'actualité en 2018.



La politique de ressources humaines conduite cherche à rendre toujours plus rentable le coût de productivité des services **dans des secteurs où l'humain doit primer sur le profit, ce qui est la base du sens du service public** rendu aux usagers parisiens. **Cette rentabilité n'est trouvée que dans la précarisation des employés et dans la coupe sèche des postes en Contrats Aidés.** Cette optimisation ne peut être infinie, sans conséquences sur le plan humain et sur le bon fonctionnement de la Mairie elle-même, qui ne doit jamais oublier ce qu'elle doit à ses agents et à ses administrés. Madame la Maire, Anne Hidalgo annonce je cite « **une politique de ressources humaines progressiste et protectrice avec une attention particulière portée à l'amélioration des conditions de travail, à la lutte contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle** ». La réalité vécue par les Contrats Aidés est à des années lumières de ces souhaits de continuité en matière de ressources humaines exprimés par Madame la Maire.

La fin de l'année 2017 n'a pas été positive pour notre situation. La réunion du 18 décembre 2017 avec Monsieur Jean-Baptiste Nicolas et ses collaborateurs nous a laissé un profond goût d'amertume tant sur le fond que sur la forme, alors que lors de la réunion du comité technique, du dialogue avait été constructif avec l'élu en charge des ressources humaines Monsieur Christophe Girard. Un espoir de dialogue était alors né pour résoudre intelligemment et communément cette importante problématique de la régularisation de Contrats Aidés ainsi que maintenir le bon fonctionnement des services de la mairie où nous sommes en place.

**Patatrac !** Le DRH, Monsieur NICOLAS et son équipe annule tous nos efforts de discussion lors de cette seconde réunion du 18 décembre 2017. Pourquoi préfère-t-il mépriser au lieu de se mettre au travail pour une solution efficace et réaliste ? Des chiffres ont été présentés par directions en ignorant les besoins réels et concrets. Les métiers exercés n'apparaissent pas sur le grand tableau Excel de ce service RH qui pourtant se doit de bien nous connaître et savoir faire des statistiques bien détaillées qui décrivent notre réalité. En effet, nous sommes partout (dans les écoles, à la sortie des écoles, la sécurité, l'accueil, la logistique, la voirie, la communication et bien d'autres encore). Dommage qu'on ai laissé ces si beaux mots que sont les « **ressources** » « **humaines** » à des personnes qui n'en comprennent plus ou pas l'essence. Les ressources humaines sont tellement plus vitalisées quand elles sont mises en valeur dans l'exercice d'un but commun. N'est ce pas l'objectif d'unité primordial pour conduire ses administrés ? **Le Contrat Aidé est aujourd'hui en droit d'être reconnu comme**



**un agent et pas comme un-e employé-e de seconde main.** La Loi Macron est en place et nous démontre ni plus ni moins que c'est aux mairies maintenant de se responsabiliser vis-à-vis de leurs besoins vitaux internes, ce que sont les Contrats Aidés pour la Mairie de Paris.

Je cite le responsable des ressources humaines des Contrats Aidés : « **C'est le Contrat qui est aidé, c'est pas vous ! Personne ne vous a obligé à signer ce contrat ?** ». Mais quel mépris ! Pourquoi autant d'irrespect à notre égard ? On travaille pour entendre cela ?!

On peut dire que pour ce Monsieur, l'exigence humaniste est loin, très loin. Nous comprenons bien que le dispositif des Contrats Aidés est un dispositif encombrant que l'administration cherche à solder sans avoir à réfléchir ou se remettre en question. Le responsable des ressources humaines des Contrats Aidés se gargarise avec des résultats de sorties positifs du Contrat Unique d'Insertion qui sont vraiment d'un pourcentage médiocre. Il n'est pas nécessaire de les citer tant leur véracité avancée est loin de traduire la réalité. **Ces chiffres semblent avoir été élaborés pour camoufler et biaiser le plus important : notre véritable condition actuelle.**

Les formations qualifiantes ne sont toujours pas au rendez-vous, des formations au rabais font l'illusion comme leurs fameuses promesses d'améliorer l'obtention de formation d'ailleurs. Mais de cette illusion nous ne sommes pas dupe ! Le collectif est là pour rappeler l'obligation de ce contrat que l'employeur a envers nous au sujet de la formation et que Madame la Maire, cheffe exécutive de la Mairie de Paris, se doit d'avoir aussi. Une prise de conscience de leurs responsabilités est nécessaire car nous, Contrat Aidés, nous n'oublions pas nos devoirs envers ce contrat précaire

L'engagement, pour nous, c'est de ne pas subir et de démontrer que nous pouvons faire front face à cette incohérence sociale afin de trouver une solution à l'urgence de notre situation. **Des négociations sont à engager, c'est un minimum syndical.**

Veuillez agréer nos sincères dé-précarisations...

Signé, Le Collectif des Contrats Aidés

\* « KLEENEX » ici Contrats Aidés, précaires, jetable à souhait !